Formation d'approfondissement

Directives anticipées, sédation

Cette formation d'approfondissement a pour objectifs de poursuivre la réflexion autour des soins palliatifs, de réactualiser les connaissances suite à la loi de 2016 et de développer des capacités d'écoute et de communication lors de ces situations complexes.

Objectifs :

- Connaître les règles légales applicables à la personne de confiance, aux directives anticipées et à la sédation
- Savoir comment aborder les directives anticipées et la sédation avec le patients, les familles et faciliter ainsi l'engagement soignant dans ce contexte émotionnel fort
- Préparer et accompagner le patient, la famille dans cette démarche
- Acquérir des repères pour la discussion d'équipe et la discussion collégiale

Éléments de contenu

Cadre juridique en vigueur

- Loi du juin 1999
- La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- La Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie et ses décrets d'application dite loi Léonetti, actualisation avec la loi Clayes /Léonnetti du 2 février 2016
- La charte de la personne hospitalisée

Les directives anticipées

- Définition
- Les dispositions juridiques relatives aux directives anticipées (le recueil, le renouvellement, la révocation, la conservation)
- Modalités de mise en œuvre des directives anticipées et conditions pour la prise en compte des directives anticipées

La sédation en phase palliative

- Définition (douleur, souffrance, symptôme réfractaire, sédation), type de sédation
- Enjeux et conditions de mise en œuvre
- Recommandations concernant la sédation, démarche décisionnelle
- Discuter des repères utiles à votre réflexion pour penser les enjeux autour de la sédation en soins palliatifs, du point de vue du patient, de la famille, et des soignants.

Comment aborder les directives anticipées et la sédation avec le patient et son entourage

- L'information transmise au patient et son incidence dans l'accompagnement
- Ecoute et communication du patient et de son entourage
- La place de l'entourage et la désignation possible d'une personne de confiance
- La dimension émotionnelle de l'engagement relationnel
- Place du soignant dans les étapes de réflexion du patient sur ses directives anticipées (information – aide à la réflexion.)

Comment aborder les directives anticipées et la sédation avec le patient et son entourage

- Les différentes questions éthiques soulevées par la mise en place d'une sédation
- Les répercussions pour nos pratiques soignantes et pour l'accompagnement
- La discussion d'équipe et la discussion collégiale

Pédagogie :

- Analyse de situation clinique
- Echanges, débats, travail en petits groupes
- Mise en situation, jeu de rôle
- Apports théoriques, documentation écrite (document HAS)

Public concerné :

Formation multidisciplinaire : accessible à tout soignant **ayant déjà participé à une formation d'initiation (plus de six mois avant)** aux soins palliatifs et qui souhaite poursuivre et approfondir cette réflexion.

Etant donné l'implication personnelle demandée, il est souhaitable que les participants soient volontaires.

Dates :

Le 23 et 30 septembre 2021 (9h-17h).

Tarif :

100€ par personne pour les deux journées de formation (*après validation en CA)*